AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

17ème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC

30 juillet 2020

Allocution

de

SEM Moussa Faki Mahamat,

Président de la Commission de l'Union Africaine

Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba, Président en exercie de la CEEAC,

Excellences Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC,

Monsieur le Représentant Spécial du SGNU pour l'Afrique centrale,

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs,

C'est un plaisir et un honneur pour moi de prendre part, aux côtés des dirigeants de l'Afrique centrale, à cette importante Conférence au Sommet consacrée à la mise en œuvre de la réforme institutionnelle et organisationnelle de la CEEAC.

Je voudrais tout d'abord féliciter les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la région qui ont lancé en 2007 cette initiative qui vise à adapter les structures de la CEEAC à l'évolution du Continent. Je voudrais ensuite rendre hommage au Président en exercice de la Communauté, Son Excellence Monsieur Ali Bongo Ondimba, pour l'impulsion et le soutien apportés au Secrétaire général de la CEEAC et à son équipe qui, malgré les contraintes imposées par la Covid 19, ont pu mener à terme ce processus de réforme de la CEEAC.

Excellence, Mesdames et Messieurs,

La mutation opérée par la CEEAC à travers cette réforme viendra renforcer son rôle d'indispensable pilier de l'Union africaine dans sa quête permanente d'intégration économique d'abord et politique ensuite, tel que prescrit par le Traité d'Abuja de 1991 et l'Agenda

2063. Cette mutation s'inscrit parfaitement dans la réforme institutionnelle engagée par l'Union africaine instituant désormais, un Sommet de Coordination qui regroupera annuellement les huit Communautés économiques régionales, le Bureau de la Conférence et la Commission de l'Union africaine.

Cette réforme de l'Organisation continentale institue également, en ce qu'elle fait des CER les vrais piliers de l'intégration, une division du travail tant au niveau national, régional et continental. Les CER prennent ainsi une importance particulière et seront désormais les premiers réceptacles des attentes des Etats.

La nouvelle structure dont la CEEAC vient d'être dotée lui permettra aussi de donner l'impulsion dont elle a tant besoin pour répondre aux nombreux défis auxquels elle fait face, pour promouvoir le développement et la paix dans la région et pour rattraper le retard accusé par la zone Afrique centrale dans le processus d'intégration régionale.

C'est en effet un paradoxe que vit l'Afrique centrale qui, en dépit du fait qu'elle possède le plus grand potentiel économique du Continent, est celle-là même qui accuse le plus grand retard dans son intégration. Plus que les autres régions, l'Afrique Centrale a été handicapée dans son essor par l'absence d'infrastructures telles que les routes, les chemins de fer, l'énergie, la rareté de grands projets intégrateurs, à l'instar du pipe-line reliant le Tchad au Cameroun.

L'insécurité et les tensions qui ont longtemps prévalu dans certains de ses Etats membres et qui persistent encore par endroit, expliquent

sans doute ce retard. C'est pour cette raison qu'en 1999, la CEEAC a ajouté à ses attributions originelles, les questions de paix et de sécurité à travers la création d'un Conseil de Paix et de sécurité de l'Afrique centrale.

Nous savons tous le rôle crucial de la paix dans le développement d'une société. Nous savons également le temps, l'énergie et les moyens que les Etats africains déploient pour assurer leur sécurité. Ce sont autant de temps, d'énergie et de moyens perdus pour le développement. Mais, c'est le prix à payer pour asseoir un développement durable.

Je me réjouis donc que cette question soit consacrée dans la réforme de la CEEAC et fasse partie des textes jugés comme fondamentaux sur lesquels la présente Conférence se prononcera.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

On ne le répètera jamais assez, le salut de nos Etats se trouve dans l'intégration et les CER sont les puissants vecteurs de cette ambition que porte l'Union africaine. Aussi, la Commission de l'UA est disposée à apporter tout son appui à la nouvelle structure de la CEEAC qui sera mise en place et qui doit avoir pour priorité d'accélérer l'intégration sous régionale et de répondre aux attentes pressantes des populations et des Etats de l'Afrique Centrale et contribuer à la construction de l'Afrique que nous voulons, une Afrique en paix, intégrée et prospère.

Je vous remercie